

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE  
COMMUNAUTE – EPIC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 Novembre 2018**

Le Mercredi 28 Novembre 2018 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	16
Membres du Comité de Direction suppléés :	00
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	03
Date de convocation :	21/11/2018

**Etaient présents :**

-**Collège des élus communautaires** : M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, M. Francis MAZARS, M. François MARTY, M. Alain ALONSO, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE , M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Matthieu BARRAU, M. Lionel ROLS, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR, M. Michel CABROL.

**Pouvoirs :**

Mme Evelyne CALMETTE a donné pouvoir à M. Alain ALONSO/ Mme Michèle COUDERC a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE / M. Francis CAYRON a donné pouvoir à M. Michel RAFFI.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**PROCEDURE DE QUALIFICATION « CHAMBRE D'HOTES REFERENCE »**

Offices de Tourisme de France a lancé un dispositif de qualification des chambres d'hôtes appelé « **Chambre d'hôtes référence** ».

**Il permet d'apporter aux chambres d'hôtes non labellisées la possibilité de garantir à leurs clients la qualité de leurs prestations.** Cette démarche reste volontaire au niveau des propriétaires qui seront informés du dispositif par l'Office de Tourisme.

Dans l'accompagnement de l'Office de Tourisme aux prestataires, le personnel de l'OT a été formé pour réaliser les visites de référencement sur le terrain et donner un avis technique sur la conformité du cahier des charges reprenant une soixantaine de critères.

A l'issue de la visite, le dossier est présenté à la commission départementale d'attribution de la qualification avant transmission à Offices de Tourisme de France. **La qualification est valable 5 ans.**

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide le tarif de **la visite de référencement à 80 € par structure**, cette prestation payante sera intégrée au budget principal de l'Office de Tourisme pour le travail réalisé.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME  
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE  
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaurès

12110 CRANSAC-LES-THERMES

Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80

Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36

Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

Pour extrait conforme,

Publiée le 03 Décembre 2018

le Président

Michel RAFFI

Accusé de réception en préfecture

012-527955454-20181128-5\_035281128

Reçu le 03/12/2018